

Ces pétitions viennent principalement de Truro, Halifax, Dartmouth et Sydney. Dans leur pétition, les pétitionnaires nous rappellent la vieille tradition canadienne dans ce domaine et je cite leur pétition:

[Traduction]

Le gouvernement du Canada a jugé bon, depuis la Confédération, et sans interruption, d'appliquer un taux nul de taxe sur les revues, les livres et les journaux. Les pétitionnaires nous rappellent que la libre distribution d'articles imprimés constitue une pierre angulaire de la démocratie, de la culture et de l'éducation. L'application de la TPS aura des répercussions négatives sur une société instruite et productive.

Je me permets de rappeler aux honorables sénateurs que cette pétition a été signée par 1 577 Canadiens.

PÉRIODE DES QUESTIONS LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LE PROJET KAON—LE FINANCEMENT PAR LE CANADA—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'honorable Lorna Marsden: Honorables sénateurs, la semaine dernière, le *Sun* de Vancouver a publié un article portant sur la situation relativement au projet Kaon en Colombie-Britannique. Le gouvernement avait promis de financer une partie importante de l'accélérateur de particules à l'Université de Colombie-Britannique. Or, selon cet article, le ministre des Sciences, l'honorable William Winegard, aurait lancé une autre étude pour déterminer si le Canada devrait contribuer au projet américain ou suisse au lieu de participer au projet de l'Université de la Colombie-Britannique.

Le leader du gouvernement au Sénat pourrait-il nous dire si cette nouvelle est vraie ou pas?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, c'est une bonne question. C'est la première fois que j'en entends parler. À ma connaissance, les discussions se poursuivaient entre le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique à ce sujet, mais je vais m'empresse de me renseigner.

L'ABOLITION DU CONSEIL DES SCIENCES DU CANADA—SON INCIDENCE SUR L'ACCESSIBILITÉ DE L'INFORMATION

L'honorable Lorna Marsden: Honorables sénateurs, jusqu'à maintenant—et cela est vrai depuis des années—on pouvait téléphoner au Conseil des sciences du Canada, un des principaux organismes consultatifs accessibles à la population, pour obtenir la réponse à cette question. On recevait une réponse, car le conseil avait pour mandat de se tenir bien informé de la situation en matière de politique sur les sciences et la technologie au Canada. Cependant, comme nous le savons tous, le gouvernement a décidé de supprimer cet organisme, du moins c'est ce qui a été annoncé dans les documents budgétaires.

Le leader du gouvernement au Sénat pourrait-il nous dire comment un citoyen ordinaire va pouvoir savoir ce qui se passe dans le cadre du projet Kaon, à l'avenir, s'il n'existe plus d'organismes de ce genre et si les articles de journaux sèment autant la confusion que celui dont je viens de vous parler?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, le gouvernement est prêt à consacrer beaucoup de ressources au projet

KAON et la population, y compris l'honorable sénateur, pourra sans doute en apprendre davantage en posant des questions au ministre responsable. Je m'engage à communiquer sa question à M. Winegard dès cet après-midi.

Il est vrai que le projet KAON suscite la controverse au sein de la communauté scientifique. Je sais qu'il y a des gens qui s'opposent à ce que le gouvernement fédéral consacre de l'argent à ce projet. Les opposants croient qu'il y a d'autres priorités plus pressantes.

Ce n'est pas l'avis du gouvernement et ce n'est pas l'avis de beaucoup de membres de la communauté scientifique. Nous avons pris une décision et nous ne changerons pas d'avis parce que nous croyons que cette décision est motivée par les bonnes raisons. Que l'honorable sénateur sache que si la participation du gouvernement fédéral à ce projet suscite une certaine opposition, elle reçoit également beaucoup d'appuis.

Le sénateur Marsden: Honorables sénateurs, je suis heureuse d'entendre dire que le gouvernement n'entend pas revenir sur sa décision. Presque tous les grands projets scientifiques suscitent la controverse. Ma question a trait à la décision d'abolir le Conseil des sciences du Canada. Il me semble que c'est justement le genre de conseils que les organismes comme le Conseil des sciences ont donnés sur le projet KAON qui ont aidé le gouvernement à prendre sa décision. Un autre avantage du Conseil des sciences c'est qu'il est tenu en très haute estime par la population. Il m'est peut-être facile de poser immédiatement une question au ministre, mais la majorité des Canadiens ne peuvent pas le faire aussi facilement que moi. Avec le Conseil des sciences, la population perdra un organisme consultatif d'accès facile.

• (1610)

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, l'annonce mardi dans le discours du budget de l'abolition du Conseil des sciences du Canada ne signifie pas que le gouvernement ou la population seront privés d'une source d'expertise indépendante sur les questions scientifiques, au contraire. Il reste notamment le Conseil consultatif national des sciences et de la technologie, que le gouvernement a créé il y a un certain temps et qui remplit admirablement bien son rôle.

Le sénateur Marsden: Honorables sénateurs, je crains devoir contredire le ministre. La plupart des études du conseil consultatif national ne sont pas publiées. Ses articles circulent en coulisse. Nous les lisons tous, c'est vrai, mais ce ne sont pas des documents publics. Nous connaissons des gens qui siègent au conseil. Nous pouvons leur demander leur avis, mais ils sont tenus au plus grand secret. Ce sont des conseillers privés du Cabinet.

Je demande au ministre d'étudier la question de l'accès public aux documents du conseil. Si l'on décidait de faire du conseil consultatif national un organisme public, pourrions-nous avoir accès librement à tous les documents qu'il a publiés depuis sa fondation, afin qu'ils soient distribués aux citoyens intéressés, notamment les étudiants, qui ne connaissent personne parmi ses membres?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, j'en discuterai avec mes collègues du Cabinet et je tiendrai le sénateur au courant.